



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Synthèse de la qualité des comptes de l'exercice 2022

Eybens

Le 30/05/2024

Présentation réalisée devant le Conseil Municipal

Propos introductifs

Nouveau réseau de proximité

- date de création du SGC : 01/01/2022
- date d'arrivé du CDL : 01/06/2022

Contexte de l'expérimentation

Cet exercice s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes des collectivités locales prévue par la loi NOTRé du 7 août 2015 et pilotée par la Cour des Comptes. La synthèse de la qualité des comptes est un dispositif alternatif à la certification. Il s'agit d'un examen mené par le comptable ou le conseiller aux décideurs locaux, de la qualité des comptes clos d'une collectivité.

Périmètre de la SQC : Le budget principal

Cette synthèse a été réalisée par le conseiller aux décideurs locaux avec le concours de la collectivité.

Les objectifs de la synthèse de la qualité des comptes

Ce dispositif repose sur la réalisation d'un rapport écrit visant à présenter un état des lieux de la qualité des comptes sur la base d'éléments à disposition de la DGFiP. Il s'inscrit dans la démarche de renforcement de la fiabilité des états financiers afin qu'il puisse pleinement constituer un instrument de pilotage de la gestion pour la collectivité.

Il a pour objectif de :

- Promouvoir et valoriser les travaux de fiabilisation comptable
- Mettre en évidence les forces et les faiblesses éventuelles de l'information comptable
- Proposer une démarche de progrès pour les thèmes dont la qualité comptable demeure perfectible
- Renforcer le partenariat ordonnateur/comptable
- Vérifier le respect des normes comptables énoncées par les référentiels comptables en vigueur
- **Le rapport ne vise pas à porter une appréciation sur la gestion de la collectivité, et n'est ni une analyse financière, ni une analyse du volet budgétaire.**

Les thèmes de la synthèse de la qualité des comptes

- L'examen des différents postes du bilan
- Le respect de l'indépendance des exercices
- Les résultats du contrôle hiérarchisé de la dépense
- La présence de soldes anormaux à la clôture de l'exercice
- Les flux financiers réciproques
- Le contrôle interne comptable et financier

Résumé de la synthèse de la qualité des comptes

 Maîtrisé

- intégration des immobilisations
- suivi des avances versées
- immobilisations financières
- recouvrement des créances et provisions
- flux croisés
- indépendance des exercices
- bilan du contrôle hiérarchisé de la dépense
- suivi de la dette
- suivi des subventions transférables
- apurement des comptes d'imputation provisoire

 À améliorer

- concordance du solde des comptes d'immobilisation
- traitement des frais d'études et de recherche et des frais d'insertion
- amortissements
- suivi des immobilisations mises à disposition ou reçues en affectation
- dispositif de contrôle interne comptable et financier

Résultats de l'étude : les constats

Résumé des principaux constats sur le bilan 2023

- La commune d'Eybens remplit en grande partie les obligations imposées par la réglementation budgétaire et comptable
- Les procédures sont maîtrisées
- Des marges de progrès sont identifiées en ce qui concerne la tenue de l'inventaire, les comptes d'actif et les amortissements.
- La qualité comptable est le fruit d'un travail conjoint entre les services de l'ordonnateur, le service de gestion comptable et le conseiller aux décideurs locaux. La collaboration entre les différents acteurs doit être renforcée pour permettre à la commune d'améliorer encore la qualité et la fiabilité de ses comptes.

Résultats de l'étude : les points forts

- Bons résultats sur le contrôle hiérarchisé de la dépense
- Rattachement des charges et produits à l'exercice
- Etat de la dette
- Apurement des comptes d'imputation provisoire
- Volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration de la qualité des comptes

Résultats de l'étude : les points à améliorer

- Le contrôle interne comptable et financier
- Le suivi de l'inventaire, comptable et physique, et son rapprochement avec l'état de l'actif du comptable
- Les sorties d'immobilisation par mise à la réforme
- La comptabilisation des amortissements

Résultats de l'étude : points particuliers

Le renforcement du contrôle interne

- Dans le nouveau contexte juridique de la responsabilité des gestionnaires publics, il est nécessaire que l'ensemble des collaborateurs puissent travailler dans un environnement sécurisé, notamment en ce qui concerne la chaîne de la dépense (engagement juridique, respect des règles de la commande publique, vérification du service fait, liquidation et ordonnancement de la dépense).
- La mise en place de procédures adaptées est une priorité.
- Ce travail pourrait être mené dans le cadre d'un engagement partenarial entre la commune et la DDFiP de l'Isère.

Résultats de l'étude : points particuliers

Le suivi des immobilisations

- Présence, dans l'état d'inventaire comptable tenu par la commune, de nombreuses fiches anciennes et de fiches provisoires.
- Discordances entre les deux états : nombre de fiches, montants des fiches, imputations comptables
- Conséquences de ces discordances sur le montant des amortissements comptabilisés.
- Préconisation de définir, avec le Service de Gestion Comptable, une méthodologie permettant d'ajuster progressivement l'état de l'inventaire et l'état de l'actif, et de favoriser la mise en place d'un mode de fonctionnement pérenne.

Les suites données aux constats

Actions à mener en priorité

La commune d'Eybens et le Service de Gestion Comptable de Saint-Martin d'Hères doivent s'attacher conjointement à entreprendre un travail de mise à jour et d'ajustement des états de l'inventaire et de l'actif dans l'objectif, pour l'ordonnateur de posséder une vision juste du patrimoine de la commune.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Merci pour votre écoute